



# COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—

Collégiale Saint-Just

*Numéro 153 – Novembre 2022 – 1 euro*



## POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS

Soulager les morts et être utile aux vivants, tel est le double but que nous avons voulu atteindre en composant ce petit [texte]. On sait bien dans le monde chrétien, que la prière des vivants est utile aux morts, mais on ne sait pas assez que les suffrages pour les morts sont utiles aux vivants. Oui, la puissance et la gratitude des saintes âmes du purgatoire sont trop peu connues et appréciées, et l'on ne se préoccupe pas assez de recourir à leur intercession. Et pourtant, leur crédit est si grand que si l'expérience de chaque jour n'était là pour en rendre témoignage, à peine pourrait-on le croire. A la vérité, ces âmes bénies ne peuvent plus gagner de mérites, mais elles ont la faculté de faire valoir leurs mérites antérieurs en notre faveur. Elles ne peuvent rien obtenir pour elles - même mais les prières qu'elles font pour nous et les souffrances qu'elles endurent touchent vivement le Cœur de Dieu. Et si elles peuvent déjà nous être

grandement utiles pendant qu'elles sont dans le lieu de l'expiation, que ne feront-elles pas pour nous lorsqu'elles seront au Ciel! Comme elles seront reconnaissantes envers leurs bienfaiteurs!



Aussi, le plus grand nombre des théologiens, entre autres les saints Liguori, Bellarmin, Suarez... enseignent que l'on peut légitimement et très utilement invoquer les âmes du purgatoire, pour obtenir de Dieu les grâces et les faveurs dont on a besoin, soit pour l'âme, soit pour le corps. Ste Thérèse avait coutume de dire que tout ce qu'elle demandait à Dieu par l'intermédiaire des fidèles trépassés, elle l'obtenait. « Quand je veux obtenir sûrement une grâce, disait Ste Catherine de Bologne, j'ai recours à ces âmes souffrantes, afin qu'elles présentent ma requête au Seigneur, et la grâce est toujours accordée. » Elle assurait même qu'elle avait reçu par leur entremise bien des faveurs qui ne lui avaient pas été accordées par l'intercession des Saints.

Il y a notamment certaines faveurs temporelles qui semblent être plus particulièrement réservées à ces âmes : la guérison d'une maladie grave, la préservation d'un danger physique, moral ou spirituel, le mariage et l'entente dans les foyers, trouver un travail... Dieu, sachant combien les hommes attachent de prix à ces biens de second ordre, les a mis, pour ainsi dire, à la disposition des âmes souffrantes, afin de nous inciter par-là à leur procurer les plus abondants suffrages.

Il y a donc tout à gagner pour nous à échanger ainsi nos prières contre celles de nos frères les morts. Admirable don de la Providence et mystère de la Communion des Saints! En même temps que nous les soulageons par nos prières et que nous les délivrons du purgatoire, ils offrent à Dieu pour nous, leurs mérites acquis sur la terre et nous recevons ainsi, des bénédictions spirituelles et temporelles. Que d'avantages, que de consolations de toutes sortes dans la pratique de la charité chrétienne à l'égard des membres de l'Eglise souffrante! Connaître les âmes du purgatoire, les délivrer, les prier : voilà le programme de ce mois de novembre.

Abbé Berlioux,

*Un Mois avec nos amies les âmes du Purgatoire : les connaître, les prier, les délivrer.*

# CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

OCTOBRE 2022

## **Dimanche 2 octobre**

Nous solennisons la fête de Notre-Dame du Rosaire, commémorant par-là la victoire des forces chrétiennes à Lépante, victoire portée par la foi dans le Rosaire.

## **Samedi 8 octobre**

Monsieur l'abbé Olivier donne une conférence à Saint-Just sur sainte Jeanne d'Arc, éclairant de nombreux aspects de cette sainte que l'on croit connaître mais qui en fait est souvent bien méconnue.

Le lycée Saint-Augustin fait ses premières portes ouvertes.

## **Vendredi 14 - dimanche 16 octobre**

Un groupe de messieurs de la paroisse va pèleriner accompagné par l'abbé Rabany sous le patronage de St Joseph dans le Beaujolais.

## **Mardi 15 – vendredi 28 octobre**

Les prêtres de Saint-Just participent aux Journées sacerdotales du District de France de la Fraternité Saint-Pierre. L'occasion pour plus de 70 prêtres de se retrouver, prier ensemble, et partager des moments fraternels.

## **Dimanche 30 octobre**

Nous célébrons la fête du Christ-Roi (dernier dimanche d'octobre). La chorale pour ce dimanche prévoit un programme digne de la royauté du Seigneur !



# LA SAINTETE POUR TOUS

## 3 - L'action de Dieu dans nos âmes

### Introduction

La vie surnaturelle étant une participation à la vie de Dieu, se définit quelquefois comme étant la vie de Dieu en nous ou la vie de Jésus en nous. Ces expressions sont justes mais il faut bien les expliquer. Nous n'avons pas en effet une vie identique à celle de Dieu, mais une similitude de cette vie, une participation finie bien que réelle à cette vie.

Nous pouvons donc définir la vie surnaturelle comme étant une participation à la vie divine donnée par le Saint-Esprit habitant en nous, en vertu des mérites de Jésus-Christ et que nous devons cultiver contre les tendances opposées. On le voit bien, dans cette vie, Dieu a le rôle principal et nous le rôle secondaire. C'est le Dieu-Trinité qui vient lui-même nous donner cette vie. Notre participation consiste à utiliser les dons divins pour vivre en Dieu et pour Dieu en union avec Jésus et en limitant.

Bien que l'action de Dieu et l'action de l'âme se développent parallèlement dans la vie chrétienne, nous traiterons pour plus de clarté, en deux parties successives du rôle de Dieu et du rôle de l'homme.

### Le rôle de la Sainte Trinité

1- Puisque la vie chrétienne est une participation à la vie même de Dieu, il est évident que lui seul peut nous la conférer. Il le fait en venant habiter dans nos âmes et en se donnant à nous tout entier. Mais comment cela se réalise-t-il ? Saint Thomas dit que Dieu est naturellement dans la créature de trois manières différentes :

- par sa puissance, puisque toutes les créatures sont soumises à son empire ;

- par sa présence, en tant qu'il voit tout jusqu'au plus secrètes pensées de notre âme ;

- par son essence, puisqu'il agit partout et qu'il est la cause première de tout ce qui existe.

Mais sa présence en nous par la grâce est d'un ordre bien supérieur et plus intime. C'est la présence de la très sainte Trinité dans notre âme. Le Père vient en nous et continue d'y engendrer son Verbe. Avec lui nous recevons le Fils qui ne cesse d'aimer infiniment son Père. De cet amour jaillit le Saint-Esprit. Que de merveilles se renouvellent dans une âme en état de grâce ! Dieu habite donc en nous comme un père très aimant et très dévoué.

2- Il se donne aussi à titre d'ami. L'amitié ajoute aux relations de père et de fils une certaine égalité, une intimité qui entraîne les plus douces communications. Dieu nous livre en effet ses secrets, il nous parle non seulement par son Eglise mais aussi d'une façon intérieure par son Esprit. Cette intimité c'est réalisée chez les saints et se réalisent encore chaque jour dans les âmes intérieures qui consentent à ouvrir la porte de leur âme à l'hôte divin.

3- Mais Dieu n'y reste pas oisif. Sachant bien que de nous-mêmes nous ne pouvons pas développer cette vie surnaturelle, il suppléait à notre impuissance en collaborant avec nous par la grâce actuelle. Ce collaborateur est en même temps un sanctificateur. Notre âme devient donc le vrai temple du Dieu vivant, une enceinte sacrée, réservée à Dieu ; il vient transformer notre âme en l'ornant de toutes les vertus.

### **Nos devoirs à l'égard de la Sainte Trinité vivant en nous**

Quand on possède en soi un trésor aussi précieux que la Trinité, il faut y penser souvent. Cette pensée fait naître trois sentiments principaux : l'adoration, l'amour et l'imitation.

1- Le premier sentiment qui jaillit de notre cœur, c'est celui de l'adoration. Comment en effet ne pas glorifier cet hôte divin qui transforme notre âme en un véritable sanctuaire. L'âme comprend qu'étant le temple de Dieu, doit sans cesse s'offrir comme une hostie de louange à la gloire des trois divines personnes.

2- Après avoir adoré Dieu et proclamé son néant, l'âme se laisse aller au sentiment de l'amour le plus confiant. Dieu a le droit de l'exiger, mais il préfère nous le demander doucement pour qu'il y ait plus de spontanéité dans notre réponse. Ce ne sera donc pas un simple sentiment affectueux, ce sera un amour généreux, allant jusqu'au sacrifice, à l'oubli de soi, renoncement à la volonté propre par la soumission aux lois et conseils divins.

3- Cet amour nous conduira donc à l'imitation de Dieu. Nous comprenons mieux la nécessité de respecter et notre corps et notre âme. Cela nous pousse à nous détourner du péché et à pratiquer la vertu. C'est ce à quoi nous invite Notre Seigneur en disant : « Soyez parfaits comme votre père céleste est parfait. » (Mt. 5, 48). C'est surtout pour pratiquer la charité fraternelle que Jésus nous demande d'avoir devant les yeux ce modèle parfait de la Trinité.



## De l'organisme de la vie chrétienne

Dieu se plaît à enrichir notre âme des dons surnaturels et nous communique une vie semblable à la sienne qui s'appelle la vie de la grâce ou vie déiforme.

Or dans toute vie il y a un triple élément :

- un principe vital qui est la source de la vie ;
- des facultés qui permettent de produire des actes ;
- des actes qui en sont l'épanouissement et qui contribuent à son accroissement.

Dieu produit en notre âme ces trois éléments. Il nous donne d'abord la grâce habituelle qui joue en nous le rôle de principe vital surnaturel, divinise pour ainsi dire la substance même de notre âme et nous rend apte à la vision béatifique et aux actes qui la préparent.

De cette grâce découlent les vertus infuses et les dons du Saint-Esprit qui perfectionnent nos facultés et nous donnent le pouvoir immédiat de faire des actes déiformes surnaturels et méritoires.

Enfin, pour agir, il nous accorde des grâces actuelles qui illuminent notre intelligence, fortifient notre volonté, nous aident à agir surnaturellement et à augmenter ainsi le capital de grâce habituelle qui nous a été départi.

Cette vie de la grâce, bien que distincte de la vie naturelle, n'est pas simplement superposée à celle-ci mais la pénètre tout entière, la transforme et la divinise. Elle s'assimile tout ce qu'il y a de bon dans notre nature, notre éducation, nos habitudes acquises. Elle perfectionne et surnaturalise tous ces éléments et les oriente vers la possession de Dieu. Voilà pourquoi nous pouvons dire que la grâce ne détruit pas la nature mais l'exalte et la perfectionne.

## **Du rôle de Jésus dans la vie chrétienne**

Comme nous le rappelle Saint Paul, Jésus Christ est le chef de l'humanité régénérée. Par ses mérites, il a reconquis nos droits à la grâce et au ciel. Par ces exemples, il nous montre comment nous devons vivre pour nous sanctifier et mériter le ciel. Mais il est avant tout la tête d'un corps mystique dont nous sommes les membres, que nous appelons l'Eglise. C'est pourquoi, pour cultiver cette vie intérieure, nous devons vivre dans une union intime, affectueuse et habituelle avec lui, en d'autres termes, pratiquer la dévotion au Verbe incarné.

« Celui qui demeure en moi et en qui je demeure produit des fruits abondants. »  
(*Jn. 15, 5*)

C'est tout un programme de vie spirituelle. Ayant tout reçu de Dieu par le Christ, c'est par lui que nous devons glorifier Dieu, par lui que nous devons demander de nouvelles grâces, avec lui et en lui que nous devons faire toutes nos actions.

(à suivre...)

Abbé Côme Rabany, fssp

# ORDO LITURGIQUE

## NOVEMBRE 2022



**Mardi 1<sup>er</sup> novembre**

**Toussaint, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc**

Mercredi 2 novembre : Commémoration de tous les Fidèles Défunts, 1<sup>ère</sup> classe, Noir

Jeudi 3 novembre : Saint Genès, évêque de Lyon, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 4 novembre : Saint Charles Borromée, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 5 novembre : Fête des Saintes Reliques, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

**Dimanche 6 novembre**

**22<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 7 novembre : de la Férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Mardi 8 novembre : de la Férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Mercredi 9 novembre : Dédicace de la Basilique du Latran, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc

Jeudi 10 novembre : Saint André Avellin, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 11 novembre : Saint Martin, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 12 novembre : Saint Martin, 1<sup>er</sup> pape et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

**Dimanche 13 novembre**

**23<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 14 novembre : Saint Josaphat, évêque et martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mardi 15 novembre : Saint Albert le Grand, évêque, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc



Mercredi 16 novembre : Sainte Gertrude, vierge, 3ème classe, Blanc

Jeudi 17 novembre : Saint Grégoire le Thaumaturge, évêque et confesseur, 3ème classe, Blanc

Vendredi 18 novembre : Dédicace des Basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul, 3ème classe, Blanc

Samedi 19 novembre : Sainte Elisabeth de Hongrie, reine et veuve, 3ème classe, Blanc

### **Dimanche 20 novembre**

**24e et dernier dimanche après la Pentecôte, 2ème classe, Vert**

Lundi 21 novembre : Présentation de la sainte Vierge au Temple, 2ème classe, Blanc

Mardi 22 novembre : Sainte Cécile, vierge et martyre, 3ème classe, Rouge

Mercredi 23 novembre : Saint Clément 1er, pape et martyr, 3ème classe, Rouge

Jeudi 24 novembre : Saint Jean de la Croix, confesseur et docteur, 3ème classe, Blanc

Vendredi 25 novembre : Sainte Catherine, vierge et martyre, 3ème classe, Rouge

Samedi 26 novembre : Saint Sylvestre, abbé, 3ème classe, Blanc

### **Dimanche 27 novembre**

**1er dimanche de l'Avent, 1ère classe, Violet**

Lundi 28 novembre : de la Férie, 3ème classe, Violet

Mardi 29 novembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Mercredi 30 novembre : Saint André, apôtre, 2ème classe, Rouge

Jeudi 1er décembre : de la férie, 3ème classe, Violet

Vendredi 2 décembre : Sainte Bibiane, vierge et martyre, 3ème classe, Rouge

Samedi 3 décembre : Saint François-Xavier, confesseur, 3ème classe, Blanc

### **Dimanche 4 décembre**

**2e dimanche de l'Avent, 1ère classe, Violet**

# POURQUOI L'EGLISE A-T-ELLE UN ENSEIGNEMENT SOCIAL ?

## Quel regard l'Eglise porte-t-elle sur la société ?

Dieu a destiné l'homme à vivre en société. L'homme a été créé comme un être social ; de par sa nature profonde, il ne peut ni vivre ni épanouir ses qualités sans relations avec autrui. Cette réalité sociale est donc non seulement un fait mais un bienfait dont la nécessité est inscrite dès le départ dans la Sainte Ecriture : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul" (Gn 2,18).

Dieu se plaît dans la compagnie des hommes et aime la société humaine puisqu'Il commande : "Croissez et multipliez-vous" (Gn 1 , 28).

Ce rappel, qui nous paraît évident, est très important car la plupart des doctrines politiques consacrent une part importante de leur projet à la lutte contre l'organisation naturelle et spontanée de la vie sociale.

Contrairement au **libéralisme** (au sens philosophique du terme) pour qui aucune organisation sociale ne doit se développer entre l'individu et l'Etat, contrairement au **marxisme** qui entend lutter sans cesse contre les liens sociaux, l'Eglise commence par affirmer que l'association, la rencontre des hommes est non seulement un fait, mais une nécessité et donc un bienfait.

*"L'homme est né pour vivre en société, car ne pouvant dans l'isolement ni se procurer ce qui est nécessaire et utile à la vie, ni acquérir la perfection de l'esprit et du cœur, la providence l'a fait pour s'unir à ses semblables en une société tant domestique que civile, seule capable de fournir ce qu'il faut à la perfection de l'existence", (Léon XIII, encyclique "Immortale Dei". 1885) (1)<sup>2</sup>*

---

<sup>1</sup> - Et aussi : "La vie sociale n'est pas extérieure à l'homme : il ne peut croître et réaliser sa vocation qu'en relation avec les autres" ("Sollicitudo rei socialis" Jean Paul II, 1 987).

- "La personne humaine a besoin de la vie sociale. Celle-ci ne constitue pas pour elle quelque chose de surajouté, mais une exigence de sa nature, par l'échange avec autrui, la réciprocité des services et le dialogue avec ses frères, l'homme développe ses virtualités. Il répond ainsi à sa vocation" - Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 1879.

<sup>2</sup> « Le petit poussin brise sa coquille et se met à courir. Peu de choses lui manquent pour crier : « Je suis libre... ». Mais le petit homme ? Au petit homme, il manque tout. Bien avant de courir, il a besoin d'être tiré de sa mère,

Les Grecs et les Romains avaient déjà conscience du caractère bienfaisant du fait social. L'Eglise le confirme et le magnifie : depuis le début de l'ère chrétienne, elle est la seule puissance spirituelle et morale à porter aussi haut la louange du bienfait pour l'homme de la vie en société.

Ceci est radicalement le contraire de thèses comme celle de Jean-Jacques Rousseau qui considère que l'homme naît bon, mais que la société le corrompt. Pour l'Eglise, l'enfer ce n'est pas les autres. L'homme n'est pas un "loup pour l'homme". La société un trésor des plus précieux.

### **Qu'est-ce qui distingue les sociétés humaines des sociétés animales ?**

L'homme est laissé libre de s'organiser. Contrairement à d'autres animaux qui vivent aussi en société, l'homme se voit doter -c'est la liberté - de la capacité de définir, de fixer librement ses règles de vie, notamment sur le plan social. Ce qui n'est pas le cas des abeilles ou des fourmis, par exemple, qui vivent en société extrêmement hiérarchisée mais selon les mêmes règles immuables sans aucune possibilité de modification ou d'adaptation.

### **En quoi le sort de la société regarde-t-il les chrétiens, avant tout préoccupés du salut des âmes ?**

Question fondamentale car l'organisation des structures sociales n'est pas neutre pour l'homme. Elles influencent, modifient ses comportements, encouragent certains penchants et en refreinent d'autres (que l'on songe, par exemple, aux lois sur l'avortement ou le PACS qui ont banalisé l'IVG et l'homosexualité).

Lors du cinquantième anniversaire de "Rerum Novarum" (1891), Pie XII rappelait que "*de la forme donnée à la société dépend et découle le bien ou le mal des âmes*".

A propos de certaines de nos structures sociales actuelles, Jean-Paul II va jusqu'à parler de "structures de péché" (« Evangelium vitae », § n° 59, 1995) : "*Un ordre social juste offre à l'homme une aide irremplaçable pour la réalisation de sa libre*

---

*lavé, couvert, nourri. Avant que d'être instruit des premiers pas, des premiers mots, il doit être gardé de risques mortels. Le peu qu'il a d'instinct est impuissant à lui procurer les soins nécessaires, il faut qu'il les reçoive, tout ordonnés, d'autrui... » Ch. Maurras. In Permanences n° 145.*

*personnalité. Au contraire, un ordre social injuste est une menace et un obstacle qui peuvent compromettre sa destinée" (3).*

Dans "Christifideles laïci" (1988), Jean- Paul II dénonce le sécularisme, c'est-à-dire la laïcisation des fondements de toute organisation sociale. Pratiquement, la vie sociale s'organise sans aucune référence ni à l'ordre naturel, ni à Dieu, ni au message de l'Eglise qui est relégué dans la sphère de la vie privée.

C'est la technique dite de l'empoisonnement de l'eau du bocal qui, plutôt que de s'attaquer directement au poisson, préfère altérer l'eau dans laquelle il vit.

## **L'Eglise n'outrepasse-t-elle pas son rôle en proposant une doctrine sociale ?**

C'est précisément dans la mesure où elle a conscience des conséquences pour la vie de l'homme du milieu dans lequel il vit que l'Eglise se préoccupe des réalités sociales, culturelles et politiques.

Pasteur de l'humanité, sa préoccupation première est le bien des âmes ; elle ne peut donc rester indifférente à ce qui conditionne, façonne, aide ou freine l'épanouissement des hommes.

Pour l'Eglise, l'action politique doit tendre à conformer les institutions, les lois civiles, les mœurs sociales, ce qu'Elle nomme "**le temporel**"<sup>4</sup>, aux besoins de la nature humaine et aux lois inscrites dans l'ordre naturel.

Il est important de souligner ici que la démarche de l'Eglise, qui élabore au cours des siècles une doctrine sociale, est à l'opposé de toute espèce d'utopie idéologique.

## **Ce que n'est pas la doctrine sociale de l'Eglise**

Ce que l'Eglise propose dans son enseignement social n'est pas quelque chose d'extérieur à l'homme. Pour Elle, l'ordre social fait partie intégrante de l'ordre naturel auquel l'homme appartient. Il n'est pas détaché de toutes réalités extérieures, sorte de molécule indépendante à laquelle on appliquerait un système de règles de vie en société variant selon les besoins et les époques.

---

<sup>3</sup> - "*Libertatis consienta*", Instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi. 1986.

<sup>4</sup> *L'ordre temporel, dans le langage de l'Eglise, comprend aussi bien la famille que les professions, les entreprises, la culture, les institutions nationales et internationales, bref l'ensemble des réalités sociales, économiques, culturelles, politiques.*

La doctrine sociale de l'Eglise n'est pas une idéologie, une troisième voie qui se situerait entre le libéralisme et le marxisme ou le socialisme. La doctrine sociale de l'Eglise est essentiellement théologique, c'est-à-dire une réflexion qui concerne d'abord le dessein de Dieu sur l'homme.

Ce n'est pas non plus un recueil de solutions techniques, économiques, ou politiques, ni la proposition d'un régime politique particulier.

*"Dans les situations concrètes il faut reconnaître une légitime variété d'options possibles. Une même foi chrétienne peut conduire à des engagements différents"* (Paul VI).

L'Eglise ne propose pas de "cité catholique idéale" car il n'existe pas un modèle archétypé, fixé, proposé une fois pour toutes. L'Eglise ne propose pas de "maquette" de la société, forme exemplaire d'un ordre temporel parfait, système social et politique précis aux structures définitives.

*"Elle n'est pas une doctrine politique ni une doctrine économique. La sphère religieuse et la sphère politico-économique, bien qu'il existe des points de rencontre, possédant une autonomie intrinsèque qu'il faut respecter et promouvoir. Dans le domaine social, l'Eglise n'est pas appelée à proposer des options techniques qui sont de la compétence de l'Etat ou des institutions légitimes de la société civile"* (Jean-Paul II, à l'Université de Riga, 8 septembre 1993) <sup>(5)</sup>.

Ce n'est pas non plus la simple généralisation ou la simple extrapolation des préceptes évangéliques au niveau social. L'évangile indique les voies de la sainteté personnelle ; l'ordre social donne le cadre dans lequel ces voies seront les plus accessibles au plus grand nombre.

---

<sup>5</sup> - Cf. également Pie XII : *"entre les différents systèmes liés aux temps dont ils dépendent l'Eglise ne peut être appelée à adopter l'un plutôt que l'autre. Dans les limites de la loi divine qui vaut pour tous et dont l'autorité oblige non seulement les individus, mais les peuples, il y a un large champ et une liberté de mouvement pour les formes les plus variées des conceptions politiques"* Message de Noël 1940

La doctrine sociale de l'Eglise ne se limite pas à la question sociale, c'est-à-dire à la question des relations entre les hommes dans le monde du travail. Elle n'a pas débuté en 1891 avec l'encyclique "Rerum Novarum". L'Eglise en possède depuis toujours la substance. Elle fait partie, dès le début, de l'enseignement de l'Eglise.

### Comment pourrait-on définir la doctrine sociale de l'Eglise ?

La doctrine sociale de l'Eglise est une vision intégrale de la personne humaine incluant sa dimension personnelle et sociale qui permet :

- **de dégager des principes permanents**, se rapportant à la personne, aux communautés dans lesquelles elle est appelée à vivre, aux relations entre ses communautés, et qui constituent la charpente de la Doctrine sociale de l'Eglise.
- **de former des critères de jugement**. Les principes précédents fondant des critères pour porter des jugements sur les situations, structures, systèmes sociaux...
- **de développer des critères d'action**. Les principes et critères de jugement inspirant des directives d'action.

### Cette doctrine concerne-t-elle les non chrétiens ?

Cette doctrine n'a rien de proprement ecclésiastique, son objet propre n'est pas le maintien et le développement de la société religieuse, encore moins la domination temporelle de l'Eglise sur la société civile. Ce n'est pas aux prêtres de la mettre en œuvre, mais aux laïcs.

Elle repose sur la loi naturelle "*la loi naturelle, voilà le fondement de la doctrine sociale de l'Eglise*", disait déjà Pie XII (allocution du 25 septembre 1949 aux membres du Congrès des études humanistes).

Cette loi "*est inscrite de la main même du créateur sur les tables du cœur humain ou la saine raison peut lire quand elle n'est pas aveuglée par le péché et par la passion*" (Pie XI, "Mit Brennender Sorge, 1937).

"*La raison humaine a le pouvoir de découvrir en elle-même et de comprendre par ses propres forces les vérités de la loi naturelle, et par ces vérités de s'élever jusqu'à une vraie connaissance d'un Dieu personnel*" (Mgr Guerry, "La Doctrine sociale de l'Eglise", Ed. Bonne Presse, 1959).

Il n'en reste pas moins que les catholiques ont plus que tout autre le devoir de connaître et de mettre en œuvre la doctrine sociale de l'Eglise, que Jean-Paul II considère comme partie intégrante de la Nouvelle Evangélisation.

A suivre

Jean Jacques Canet

### Citations :

« Les bases d'une organisation sociale donnée doivent être conformes à l'ordre immuable des choses que Dieu a manifesté par le droit naturel et la Révélation... les principes du droit naturel et les vérités révélées viennent, en effet, par des voies diverses, comme deux courants non contraires, mais convergents, de la même source divine ; » Pie XII radio message du 01 juin 1941

"Ne vous laissez pas de faire connaître la doctrine sociale de l'Eglise dans toutes ses dimensions".

Jean-Paul II, Cuba, 25 juin 1994.

"L'étude de la doctrine sociale de l'Eglise, qui entre dans le domaine de la théologie et particulièrement de la théologie morale, est à ranger parmi les éléments essentiels de la nouvelle évangélisation". Jean-Paul II, 25 mars 1982.



# LES FRESQUES DE GIOTTO

## A LA CHAPELLE DES SCROVEGNI A PADOUE

Nous allons nous attacher dans cet article à un chef-d'œuvre de la peinture chrétienne, réalisé au début du XIVe siècle par Giotto di Bondone. Ce maître florentin de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe a révolutionné la peinture occidentale, notamment grâce aux grands cycles de fresques qu'il a réalisés à Assise et à Padoue.

C'est dans cette dernière ville de Vénétie qu'il peint entre 1303 à 1306, les cinquante-trois fresques de la chapelle Scrovegni dans l'église de l'Arena, qui sont considérées comme son chef-d'œuvre, avec l'ensemble des fresques qu'il réalisa pour la basilique d'Assise, marquant l'un des tournants de l'histoire de la peinture italienne, et même européenne.

Alors que le chantier d'Assise est réalisé quand il est assez jeune, il s'attaque à la décoration de la chapelle des Scrovegni lorsqu'il est un peintre établi, autour de sa quarantième année. Il y peint des fresques relatant la vie du Christ, de la Vierge et de saint Joachim. L'ensemble du cycle est considéré comme le critère d'appréciation de toutes les œuvres qui lui sont d'attribution douteuse, car l'autographie du maître florentin dans ce cycle est certaine. Cet ensemble a par ailleurs bénéficié d'une préservation exceptionnelle pour une peinture à fresque, spécialement fragile.

Enrico Scrovegni achète le terrain de l'ancienne arène romaine à Padoue le 6 février 1300 pour y construire un somptueux palais dont la chapelle sera celle de sa famille, destinée à abriter le tombeau de sa femme et le sien. La construction commence probablement en 1301 et la chapelle est consacrée le 25 mars 1303. En 1304, le pape Benoît XI promulgue une indulgence en faveur des fidèles qui se rendent et prient dans la chapelle.

Giotto peint la vaste surface selon un projet iconographique et décoratif précis, inspiré par un théologien augustinien identifié comme Alberto da Padova. En



partant de la lunette au-dessus de l'arc supérieur, où il est question de la réconciliation entre Dieu et l'homme, il poursuit sur le registre le plus élevé du mur sud avec les histoires de Saint Joachim et Anne et continue sur le mur opposé avec la vie de la Vierge. L'histoire de la vie terrestre de Jésus commence sur le deuxième registre du mur sud et se déroule le long des deux registres centraux des murs, avec un passage sur l'arc de triomphe avec ce chef-d'œuvre, extrêmement suggestif et émouvant qu'est la représentation de la trahison de Judas. Le dernier panneau représente la descente du Saint Esprit sur les apôtres le jour de la Pentecôte.



Au-dessous se situe le quatrième registre, composé de quatorze allégories monochromes, alternant avec des miroirs en faux marbre, qui représentent les vices et vertus : le mur nord met en scène les allégories des vices ; le long du mur sud sont représentées les allégories des vertus, cardinales et théologiques, tandis que les vices et les vertus se font face par paires, l'homme ayant la mission d'atteindre le Paradis en surmontant les obstacles posés par les vices, avec l'aide des vertus correspondantes.

La scène principale, qui occupe tout l'arrière de la façade, représente le Jugement Dernier et la Vision du Paradis. L'historien de l'art Giuliano Pisani a montré combien l'iconographie de cette scène était étroitement liée à une forme de culture médiévale qui reprend la plus ancienne tradition chrétienne : Ici sont représentés sous le Christ juge : en partant de la gauche, un ours avec un brochet, un centaure, un aigle ou phénix et un lion, images qui sont une référence symbolique à l'être du Christ.

« L'ours et le poisson, le centaure, l'aigle et le lion sont des symboles christologiques que la culture médiévale, surtout après l'an mille, à l'époque romane, reprend de la plus ancienne tradition chrétienne : ils représentent allégoriquement le baptême, le don de l'immortalité, la victoire sur la mort, et la justice ».

Notons pour finir le bleu profond qu'utilise très souvent Giotto dans ses fresques, contrastant avec l'or également très présent et qui est véritablement la marque du royaume céleste de la sainteté, deux coloris qui constituent une signature de l'artiste et rendent son travail immédiatement reconnaissable.

La réalisation du cycle complet a pris environ deux années, temps étonnamment court qui ne peut s'expliquer que par la totale maîtrise technique à laquelle était parvenu Giotto et par une organisation extrêmement efficace de son atelier et du travail de ses assistants. Il semble qu'il ait pleinement tiré profit de son expérience précédente à Assise pour mener à bien la décoration de la chapelle Scrovegni.

C'est véritablement à partir de Giotto que les peintres à la Renaissance acquièrent un statut si élevé, comme en témoigne le chroniqueur florentin du XVe siècle Filippo Villani: *Beaucoup considèrent, et non sans raisons, que les peintres ne sont pas intellectuellement inférieurs à ceux que les arts libéraux ont menés à la maîtrise ; ceux-ci acquièrent par l'étude et l'instruction les règles de leur profession rédigées dans les livres, mais ceux-là ne dégagent les règles de leur art que par la force de leur talent et la vigueur de leur mémoire.*

Abbé Jean-Cyrille Sow, fssp



# ACTES DE CATHOLICITE

## Baptêmes

Ont été régénérées par les eaux du baptême :

- ❖ Roch Filloux, le 1<sup>er</sup> octobre, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Lucie Chovet, le 15 octobre, en la collégiale Saint-Just.
- ❖ Julie et Maya Miguet, le 23 octobre, en la collégiale Saint-Just.

## Mariages

Se sont unis par les liens sacrés du mariage :

- ❖ Thomas Londos et Mathilde de Champs, le 22 octobre, à Oyé (71).
- ❖ Pierre-Louis Guiraud et Marie Savoye, le 22 octobre, en l'église Saint-Georges.

## ANNONCES REGULIERES

### Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30.
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, tous les vendredis hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio.
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just.  
**Prochains cours les mercredis 9 et 23 novembre.**

- ❖ Pour étudiants et jeunes professionnels : **Cercle Saint-Alexandre.**  
Le 3<sup>ème</sup> lundi du mois, à 20h00, au café Simone, 45 rue Vaubecour (Lyon 2).  
Contact : abbé Côme Rabany, au 06 66 71 08 36.  
Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>  
**Prochaines rencontres les lundis 21 novembre et 12 décembre.**  
Un pique-nique le 1<sup>er</sup> dimanche du mois : **prochain rdv le 6 novembre.**
  
- ❖ Pour adultes : le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio.  
Thème de l'année : La sainteté pour tous ! Un tract est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Prochains cours les jeudis 10 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.**

### Cours d'histoire de l'art

Par l'abbé Sow : découverte de quelques grands peintres qui ont fait l'histoire de la peinture chrétienne européenne.

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, à 20h30 à la Maison Padre Pio. **Prochains cours les jeudis 17 novembre et 15 décembre.**

### Servants de messe

Pour tous les garçons ayant fait leur première communion et désireux de servir à l'autel.

Répétitions de 9h30 à 10h45, à la collégiale Saint-Just, les samedis **12 novembre**, 21 janvier et 11 mars.

Des répétitions supplémentaires seront programmées pour les cérémonies spéciales.

A noter : samedi 3 juin, journée des servants de Messe.

### Premier vendredi du mois

Les premiers vendredis du mois en période scolaire :

- Matinée spirituelle à la Maison Padre Pio (messe à 08h30, conférence à 09h45, heure sainte et confessions à 10h30, fin à 11h30) ; prochaines occurrences : **2 décembre**, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 5 mai et 2 juin ;
- Messe chantée à Saint-Just à 18h45, suivie de l'adoration eucharistique jusqu'à 22h00. Confessions de 20h00 à 21h00.

## Adorateurs

Chaque premier vendredi du mois, durant l'adoration du soir, un feuillet avec des méditations en lien avec l'année liturgique ou la période vous est offert pour soutenir votre prière.

Pour vous aider à vous engager une fois ou jusqu'à la fin de l'année, vous pouvez vous inscrire sur ce lien : <https://xoyondo.com/dp/z6sK4LCRwc8Y1Tr>

Responsable : Abbé Lion, 07 81 91 89 93.

## Rosaire pour la Vie

Le **samedi 19 novembre** à 10h30, à la chapelle de la Sainte-Vierge de la Basilique Notre-Dame de Fourvière.

Dates suivantes : 17 décembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin.

## ANNONCES PONCTUELLES



### MARCHÉ DE NOËL

*Ecole Sainte Jeanne d'Arc*

• SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 •

*de 9h30 à 17h*



SNACK - Couture - épicerie fine - décoration - vins - bijoux - livres neufs et d'occasions - cartonnage - les jeux Mystic - vin de Benoit Roseau et Marié

	<b>11H : CONFERENCE</b> de Anne Bernet sur Monseigneur Thuan	
	suivie d'une dédicace de 15h à 16h50	
	<i>Venez nombreux !</i>	

1, chemin de Petite Champagne 69340 Francheville

[WWW.NOEL.SAINTEJEANNEDARC.FR](http://WWW.NOEL.SAINTEJEANNEDARC.FR)

## UN ÉVÈQUE FACE AU COMMUNISME

Conférence de  
Anne BERNET

suivie d'une dédicace  
de son livre  
de 13h30 à 16h



**SAMEDI 26 NOVEMBRE À 11H**

**À FRANCHEVILLE**

1 chemin de la Petite Champagne, 69340 Francheville



## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal<sup>1</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

1. Soixante-six pour cent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de bien  
vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire :** Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

## INTENTIONS DE MESSES

Prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe.

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....

- .....

- .....

### Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;

- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;

- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

DON EN LIGNE : [dons.fssp.fr/lyon](https://dons.fssp.fr/lyon)

Faire un  
don en ligne !

  
— — — — —

en scannant ce code  
vous serez redirigé vers le site  
de don en ligne de la fssp



---

### Bulletin Périodique Communicantes

#### Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

#### Directeur de la publication

Abbé Paul Giard.

#### Responsable de la rédaction

Abbé Paul Giard.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : Novembre 2022.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**

**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

☎ 04 81 91 85 90

🌐 [www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Paul Giard - Chapelain**

☎ 04 81 91 85 91 Mobile : 06 68 11 42 04 Courriel : [abbe@giard.fr](mailto:abbe@giard.fr)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 92 Mobile : 06 66 71 08 36 Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 93 Mobile : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

**Abbé Jean-Cyrille Sow - Vice-Chapelain**

☎ 04 81 91 85 94 Mobile : 06 01 36 14 01 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)



**COLLEGALE SAINT-JUST - 41 RUE DES FARGES – 69005 LYON**

**Dimanche et jour de précepte**

- 08h30 : Messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Vêpres et Salut du Saint-Sacrement, *sauf vacances scolaires*
- 19h30 : Messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi, hors vacances scolaires**

- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le vendredi, hors vacances scolaires**

- 07h00 : Messe lue
- 18h45 : Messe lue, *17h45-18h30 confessions*

**Le samedi**

- 11h00 : Messe lue, *9h45-10h45 confessions*



**MAISON SAINT-PADRE-PIO**

**Du lundi au vendredi : 08h30 Messe lue, hors vacances scolaires**